

28 avr 2022 -17:12

La Régie des Bâtiments réaménage et modernise le Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil) de Rixensart

Le 19 avril 2022, la Régie des Bâtiments a commencé la seconde phase des travaux de réaménagement du rez-de-chaussée au Centre pour demandeurs d'asile (Fedasil) de Rixensart, situé rue du Plagniau 1. Il s'agit d'un centre d'accueil ouvert de 230 places dont la spécificité est l'accueil de jeunes filles mineures non accompagnées enceintes et/ou accompagnées d'enfants.

L'espace est entièrement repensé et réaménagé afin de répondre aux besoins du centre. L'ancien réfectoire est ainsi transformé en différents locaux d'animation et pour le personnel. Les travaux prévoient le remplacement des revêtements de sol, des menuiseries et des peintures. Les installations techniques (chauffage, électricité et sanitaires) sont également entièrement refaites et l'installation d'une cuisine semi-professionnelle est prévue. Enfin, les châssis des fenêtres sont remplacés par un double vitrage pour une meilleure isolation.

Le coût de ces travaux, qui dureront environ un an, s'élève à quelque 615.000 euros.

||  
« Je suis ravi du lancement de cette deuxième phase de travaux. Cela permettra d'accueillir ces jeunes mineures dans les meilleures conditions tout en optimisant la gestion interne du centre.» indique Mathieu Michel, Secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments et des Institutions culturelles fédérales.

« Depuis l'acquisition du bâtiment, la Régie des Bâtiments a continuellement modernisé les espaces afin de répondre aux besoins d'un tel centre d'accueil. Une crèche, des chambres à l'étage et de nouveaux sanitaires ont rapidement été aménagés. En 2019, un accès aux personnes à mobilité réduite a été développé et en 2021, des cuisines individuelles ont été mises à disposition afin d'offrir aux résident.e.s une plus grande autonomie. Avec ces nouveaux travaux qui débutent pour l'aménagement de locaux d'animation et pour le personnel, l'accueil et la gestion du centre seront encore améliorés. La Régie des Bâtiments démontre une fois de plus l'importance qu'elle accorde pour garantir un hébergement de qualité à ses partenaires publics fédéraux. » commente Laurent Vrijdaghs, Administrateur

||  
général de la Régie des Bâtiments.

## Phase 1 : aménagement de cuisines individuelles

Fin août 2021, la Régie des Bâtiments a déjà terminé la première phase de ces travaux qui consistent en la transformation de la cuisine collective au rez-de-chaussée en différentes cuisines individuelles pour les résidents.

Ces travaux ont coûté environ 850 000 euros.

Les 530 m<sup>2</sup> ont été cloisonnés afin de créer huit locaux, équipés chacun de deux cuisines individuelles, d'une télévision et d'un accès à internet pour les résidents adultes et les familles, ainsi qu'un local équipé de quatre cuisines pour les mineurs non accompagnés encadrés par les éducateurs du centre.

Les grandes baies vitrées ont été remplacées par des fenêtres adaptées à la taille des nouveaux espaces, la sécurité incendie a été remise aux normes et des cuisines semi-professionnelles robustes ont été installées permettant à chaque personne ou famille de disposer d'un espace de rangement, d'un frigo partagé, de taques de cuissons et de matériel de cuisine. De plus, les différentes cuisines ont été déclinées selon une thématique colorée et un nom choisi par les résidents (sauge, coriandre, paprika, réglisse).

Grâce à la réalisation de ce projet, les résidents disposent désormais d'une plus grande autonomie et d'un accueil amélioré. Afin de mieux respecter les choix, les horaires et budgets de chacun.

## Autres investissements passés

Depuis que l'État belge a fait l'acquisition de ce centre en 2012, la Régie des Bâtiments y a effectué différents travaux de rénovation et d'aménagement, entre autres :

- L'installation d'une nouvelle gaine d'ascenseur afin de permettre une meilleure circulation entre les étages (en cours).
- Le remplacement de tous les châssis et menuiseries extérieures du bâtiment annexe appelé « la petite école », ainsi que l'installation d'une nouvelle chaudière (2020).
- Le réaménagement de l'entrée du bâtiment principal avec la création d'une rampe d'accès PMR (2019)
- Le réaménagement de l'étage en chambres pouvant accueillir des mères et leurs enfants.
- La rénovation de la cabine haute tension.
- L'aménagement de nouvelles douches et sanitaires.
- Le réaménagement de l'ancienne crèche communale en une crèche pour les résidents avec bébés. (2013).

Plus d'infos et photos sur ce projet sur [notre site web](#)

Informations pratiques sur le centre sur le [site web de Fedasil](#)

Fiche technique

Propriétaire : État belge

Études et maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Occupant : Fedasil

Locaux d'animation RDC

Entrepreneur : société SCTD

Durée des travaux : avril 2022 - printemps 2023

Coût des travaux : environ 615.000 € TVAC

Cuisines individuelles

Entrepreneur : THERET (faillite), ensuite Distrinox

Durée des travaux : mai 2015 - août 2021

Coût des travaux : environ 850.000 € TVAC

Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght  
Porte-parole  
+32 (0)479 31 26 91  
[johan.vanderborght@buildingsagency.be](mailto:johan.vanderborght@buildingsagency.be)